

Image not found or type unknown



Consultation des archives de copropriété

Par **mauricerene**, le **15/03/2013** à **11:27**

Bonjour

je suis syndic bénévole d'une copropriété de 5 propriétaires.

Nous n'avons pas de conseil syndical.

L'un des propriétaire exige d'emprunter les archives sur DIX ans pour les consulter. dois je accéder à sa demande?

d'une façon générale, quelles sont les conditions d'accès aux archives détenues par le syndic?